

Prise en compte de l'esprit des lieux 10 expériences en France et ailleurs

Paris XI^e
Barcelone
Belle Île -en-Mer
île de Nante
Emscher Park
Tourcoing
Tarare
Lyon 8^e
Lille
New-York



LE CONTEXTE

Face à une mutation importante du cœur de l'ancien Paris des artisans situé faubourg St Antoine en quartier branché où convergent les métiers de la création, la région Ile de France se saisit de la reconversion d'un atelier du textile, situé face aux ateliers de cuir Hermès pour y implanter le « Lieu du design ».

L'implantation de ce centre répond à un besoin de lisibilité du secteur professionnel du design qui est un élément clef de différenciation et de compétitivité au même titre que la R&D ou le marketing.

PRISE EN COMPTE DE L'ESPRIT DES LIEUX

De part son emplacement et son architecture spécifique, ce projet fédérateur redonne aux métiers de l'art et du design « made in France » la lisibilité qu'elle mérite au regard des nombreux designers déjà renommés qui ont construit cette culture. (Andrée Putman, Philip Starck, Patrick Juin...).

La définition de ce projet consiste autant à valoriser une culture et un savoir faire autour du design, qu'à « patrimonialiser » un lieu. Les anciens ateliers sont réunis autour d'une cour traditionnelle qui est transformée en Passage de l'Innovation, cœur du nouveau projet abritant déjà le pôle de compétitivité Cap digital et le Centre francilien de l'innovation.

Le lieu, rénové par l'Agence Marie Racine, a conservé son caractère industriel, ses verrières et sa cheminée de briques (classée) en s'inscrivant dans la mémoire et l'histoire du quartier.

ACTIONS

Laurent Dutheil, Directeur général du « Lieu du Design », précise sa volonté de réunir dans ce lieu unique les étudiants des écoles, les designers confirmés et les entreprises.

Le lieu du design regroupe sur 800 m² un hall d'exposition, des salles de formations et de rencontres, un centre de documentation, une matériauthèque etc...

Il a vocation à servir de vitrine. Il est pensé comme un outil de travail pour les professionnels.

Son objectif : mettre en réseau designer et entreprise.

Il mettra également à disposition de l'INPI des locaux pour des permanences à destination des entreprises et des designers.



blog.usinenouvelle.com



blog.usinenouvelle.com

REPÈRES CHRONOLOGIQUES

1854 : Construction des ateliers par la famille Dumas (Hermès)

??? : Rénovation du lieu

21 octobre 2009 : Ouverture du lieu du design

REPÈRES OPÉRATIONNELS**Superficie :**

800 m² consacrés à la création, près de Bastille, à Paris.

Statut :

Association loi 1901
Laurent Dutheil, Directeur général

Partenaires :

Région Ile de France
Les membres du conseil d'administration sont répartis en trois collèges : les institutionnels (conseil régional, Chambre de commerce et d'industrie de Paris, Agence régionale de développement, Fonds régional d'art contemporain, Oseo, Comité régional du tourisme, Agence régionale de l'énergie et de l'environnement, Institut français du design), les établissements d'enseignement supérieur et de recherche (École nationale supérieure de création industrielle, Strate Collège, Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, CFA de l'ameublement...) et les entreprises (Cap Digital, RATP, EuroDisney...).

Maîtrise d'œuvre urbaine :

Agence d'architecte Marie Racine
Paris 16^e (01 42 15 90 00) responsable de la réhabilitation.

Financement :

La Région a attribué 1.625 000 euros en fonctionnement et 700 000 euros en investissement à l'association «Le Lieu du design».

SOURCES

Le lieu du Design
<http://www.lelieududesign.com/pourquoi-le-lieu-du-design>

Le Lieu du design francilien ouvre ses portes
<http://www.iledefrance.fr/lactualite/recherche/recherche/le-lieu-du-design-francilien-ouvre-ses-portes/>

A Paris, le Lieu du design gagne par KO
<http://blog.usinenouvelle.com/design/les-bonnes-pratiques-du-design-en-entreprise/a-paris-le-lieu-du-design-gagne-par-ko/>

LE CONTEXTE

Pueblo Nuevo, **Poblenou** en castillan, est un ancien quartier de tradition industrielle et ouvrière de Barcelone situé à la pointe Est de la ville, en limite du fleuve Besos. Touché par la désindustrialisation dans les années 1960–70, ce quartier, surnommé la «Manchester catalane», fait l'objet depuis 2000 d'un vaste programme de renouvellement urbain baptisé **22@Barcelona**.

Cette opération représente l'une des plus grandes opportunités de transformation de la ville, avec plus de 220 hectares de friches industrielles.

Inscrit dans le plan stratégique métropolitain de Barcelone, le projet 22@Barcelona vise à faire de cet ancien site industriel désaffecté **un quartier d'affaires tourné vers les industries créatives et les services du savoir**.



Agence d'urbanisme Lyon - Photographe : A. Goux

PRISE EN COMPTE DE L'ESPRIT DES LIEUX

Amorcé de manière conflictuelle (240 familles expulsées..., luttes associatives dénonçant le manque de prise en compte de l'histoire...), le projet 22@Barcelona compose aujourd'hui avec l'esprit des lieux, même si de nombreuses démolitions ont eu lieu. Les luttes des associations de quartier (association de voisins et diverses entités sociales et culturelles) pour revendiquer la valorisation du paysage industriel et la richesse de l'urbanisme historique du site ont en effet abouti à l'ouverture d'un dialogue direct avec les autorités et les planificateurs de Barcelone. Ainsi en 2003, une analyse du territoire et de son passé, réalisée par des professionnels et acteurs de la société civile, aboutit à un repérage exhaustif des sites industriels les plus intéressants du quartier. Cette analyse permet l'élaboration d'un **Plan Directeur du patrimoine industriel de Poblenou** (2003-2005). En 2006, les éléments repérés sont intégrés dans **le nouveau Plan pour la sauvegarde du patrimoine industriel de Poblenou** au titre du patrimoine local remarquable. Ce document, porté par la mairie, est élaboré à l'intention des professionnels (promoteurs, concepteurs...) appelés à intervenir sur le site. Il prévoit la conservation de 114 éléments patrimoniaux. **Un cadre de recommandations** en matière de patrimoine pour les aménageurs est ainsi construit.

In fine, le règlement général du plan d'urbanisme promeut un aménagement progressif et adapté aux caractéristiques de chaque partie du territoire. Il encourage le développement d'immeubles de typologie très variée et favorise **l'intégration d'éléments industriels d'intérêt dans les nouveaux projets**, afin de préserver la mémoire historique du quartier.

ACTIONS

Les associations d'habitants ont réussi dans le cadre du projet 22@Barcelona à mêler réflexion sur l'identité urbaine et valorisation du patrimoine. Elles ont obtenu à la fois des équipements, des services, des jardins et de nouveaux espaces publics intégrés à la réhabilitation des vieux éléments de l'industrialisation. Les nouveaux projets d'intervention dans Poblenou doivent se nourrir de la connaissance de l'histoire des friches industrielles, de la valeur de son patrimoine et de l'évolution urbaine du quartier. La trame viaire et le développement des îlots traditionnels Cerdà sont confirmés par le projet 22@Barcelona. Et c'est dans **le respect des préconisations du Plan directeur**, et au vu de leurs potentialités, que sont **reconvertis la plupart des bâtiments industriels du site**.

Le parc central de Poblenou, aménagé par Jean Nouvel sur la nouvelle diagonale qui longe le quartier (5,5 ha avec une quinzaine d'entrées), compose également avec l'histoire du territoire : le jardin contemporain recycle avec fierté et sans ostentation les traces du passé. Il rappelle, avec des matières comme la corde ou le roseau, celles qui étaient utilisées autrefois dans les fabriques. La discrète cheminée d'usine de l'ancienne fabrique n'est pas traitée, mais témoigne avec ses plaies (sa destruction commencée et inachevée) du passé industriel du site.

Par ailleurs, un partenariat entre l'Association pour la mise en valeur du paysage architectural et urbain dans l'histoire de Poblenou et la mairie de Barcelone se traduit par des actions coordonnées de recherche, de valorisation et de diffusion des connaissances en direction du grand public (en partenariat avec des institutions comme la Fondation Antoni Tapies ou le musée d'Art contemporain MACBA...). Est également créé le Centre de culture industrielle de Barcelone, où l'on développe un ensemble d'initiatives et de dispositions pour favoriser la connaissance du patrimoine industriel.

REPÈRES CHRONOLOGIQUES

1860-1960 : Plan d'extension urbaine de Cerdà « l'Eixample ».

Dans les années **1920**, puis entre **1950** et **1970** : croissance urbaine de Poblenou.

1979 : Fin du Franquisme, retour à la démocratie. Priorité donnée par les élus en faveur de la préservation patrimoniale, sociale et économique de Poblenou.

1970-1980 : Fermeture d'ateliers et d'usines.

1992 : Jeux olympiques de Barcelone. Ils vont entraîner une dynamique de rénovation de tout le centre-ville. De nouvelles perspectives d'aménagement s'offrent, avec l'opportunité d'urbaniser Poblenou en espace central moderne.

2000 : Projet *22@Barcelona*

2003-2005 : Plan directeur du patrimoine industriel de Poblenou.

2005 : Inauguration de la Tour Agbar de Jean Nouvel dans la nouvelle diagonale (ligne de gratte-ciel qui traverse tout le centre-ville) qui longe Poblenou.

2006 : Plan pour la sauvegarde du patrimoine industriel de Poblenou.

REPÈRES OPÉRATIONNELS

22@Barcelona en chiffres:

Superficie : 220 ha comprenant 800 000 m² de logements. L'opération se décline en plusieurs axes :

- 22@media : *Barcelona Media Park*, complexe de 60 000 m² dédié aux activités audiovisuelles.
- 22@tic : secteur des technologies de l'information et de la communication.
- 22@energy : secteur de l'énergie et développement durable.
- 22@biempresa (médical et biomédecine).

Maîtrise d'œuvre urbaine et financement :

Pour porter un projet ambitieux de renouvellement urbain et le réaliser dans un laps de temps relativement court (15 ans), la maîtrise d'ouvrage a été déléguée à **des sociétés parapubliques ou d'économie mixte** qui disposent d'un budget conséquent.

La Ville a ainsi créé une société pour la mise en œuvre de la stratégie : *22@bcn SA* (Société anonyme à capital municipal à 100 %). Celle-ci assure la gestion directe de 6 secteurs avec la mairie, avec possibilité de mettre en place des associations administratives de coopération afin de coordonner les actions entre acteurs privés et publics. La ville n'acquiert pas le foncier, mais pilote le projet (aspects réglementaires + plans...), réalise des équipements publics, et est chargée de la promotion du site.

La Région de Catalogne contribue financièrement par le biais des centres de recherches : projet biorégion avec 7 moteurs de dynamiques économiques permettant de créer des concentrations sectorielles (cluster).

Investissement du plan d'infrastructures : 180 millions d'euros.

Le "**Plan spécial de protection du patrimoine industriel**" de Poblenou, piloté par la mairie, intègre l'analyse du territoire et de son passé industriel, analyse réalisée par des professionnels et acteurs de la société civile.

SOURCES

Présentation 22@ Barcelona

http://www.22barcelona.com/documentacio/22barcelona_2009_eng.pdf

22@District/ BRUNAUD (P. Y.)

http://www.picturetank.com/___/series/10e13ee1b0086f792e8df0cc542b095f/22@District_%5BBarcelona%5D.html

Barcelone : la créativité au cœur de la stratégie, une métropole laboratoire. Document de travail / GOUX (A.) Agence d'urbanisme de Lyon, nov 2009, 30 p.

Barcelone, le parc de Poblenou/ Archiscopie, n° 95, mai 2010

Le modèle Barcelone / CAPEL (H.)/ Economica,, février 2009, 141 p.

Analyse et compréhension du paysage industriel urbain. Le quartier de Poblenou à Barcelone. Intervention à la Sorbonne pour le Master Erasmus Mundus TPTI / VILANOVA (A.), 2009

Barcelone : la ville innovante / MASBOUNGI(A.)/ Le Moniteur, 2010, 175 p.



Agence d'urbanisme Lyon - Photographe : A. Goux

LE CONTEXTE

Dans le cadre d'un projet d'aménagement destiné à accueillir le public, le **Conservatoire du littoral et des rivages lacustres** intervient sur la pointe des Poulains à Belle-Ile-en-Mer avec pour objectif de restaurer, protéger et mettre en valeur le site.

PRISE EN COMPTE DE L'ESPRIT DES LIEUX

Le projet d'aménagement entreprend de valoriser le patrimoine culturel (bâtiments, jardins et belvédère) en apportant une valeur ajoutée qui consiste à s'appuyer sur la mémoire d'un personnage emblématique ayant occupé ces lieux, la tragédienne Sarah Bernhardt. Propriétaire à la fin du XIXe de la pointe des Poulains, elle la transforma à l'époque en lieu de villégiature estivale.

L'esprit des lieux se traduit ainsi par une nouvelle promenade touristique traitée à la manière d'une pièce de théâtre (unité de temps, unité de lieu, unité d'action ; mise en scène - décors - intrigue).

ACTIONS

Création d'un scénario de visite.

Le parcours touristique est mis en scène à partir d'une carte illustrée et commentée. Le fond de la carte est considéré comme le décor de la pièce de théâtre. L'intrigue s'inspire de l'action dramatique pour faire progresser le visiteur en 4 actes, du point de départ au lieu d'arrivée.

Acte I : « l'exposition » (la Villa Lysiane reçoit les visiteurs pour les introduire au parcours).

Acte II et III : « l'intrigue » (cheminement à travers l'espace muséographique dont la villa «des cinq parties du Monde» et le fortin).

Acte IV : « les péripéties » point de vue sur les grands paysages, découverte du patrimoine naturel.

Acte V : « le dénouement » retour au parking.

L'objectif est de sensibiliser le public aux enjeux de préservation du site et des éléments patrimoniaux : tout un jeu instauré par la carte, la mise en scène du site à travers Sarah Bernhardt.

Dans cet exemple, le patrimoine n'est pas seulement un héritage ou un objet de mémoire. Il participe pleinement à la requalification de l'espace et de son image.



REPÈRES CHRONOLOGIQUES

1844-1923 : Appropriation du site par Sarah Bernhardt

1930 : Le syndicat d'initiative de Belle Ile font vivre la mémoire de la tragédienne

1960-2000 : Développement du tourisme et mise en protection du site de nature

1971 : La pointe est classé patrimoine national et ZNIEFF

2000-2006 : Projet d'aménagement et mise en scène du lieu 2004 travaux sur les bâtiments du site

REPÈRES OPÉRATIONNELS**Superficie :**

12 hectares

Acteurs:

Communauté de communes de Belle-Ile-en-Mer

Maîtrise d'œuvre urbaine :

Acteur foncier : le conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres

Financement :**Type d'action:**

Action culturelle et aménagement de l'espace public

SOURCES

FREDERIC DAMATO, «Théâtraliser l'espace.», EspacesTemps.net, Mensuelles, 18.09.2009

<http://espacestems.net/document7900.html>

La pointe des Poulains à Belle-Île-en-Mer: patrimonialisation d'un site touristique insulaire

<http://mappemonde.mgm.fr/num20/articles/art08402.html>

LE CONTEXTE

Un projet urbain : l'île de Nantes

L'île de Nantes abrite à partir du XIXe siècle, les chantiers navals et leurs activités industrielles. Le projet d'aménagement vise à transformer un territoire en s'appuyant sur son patrimoine bâti et fluvial.

Une volonté politique : un urbanisme négocié

Le **projet île de Nantes**, porté par Nantes métropole et la Ville de Nantes, s'appuie sur la SEM Samoa et l'**Atelier de l'île de Nantes** maîtrise d'œuvre urbaine dont l'urbaniste / paysagiste est Alexandre Chemetoff. L'Atelier, lieu de rencontre pour les acteurs, publics, privés, associatifs, collectifs ou individuels est le reflet d'un urbanisme négocié.

Un outil de pilotage :

Le plan guide est réalisé par l'urbaniste. C'est un outil de référence non réglementaire qui reprend les grands axes du projet urbain, traite l'île globalement, s'appuie sur la transformation des espaces publics, promeut un nouveau rapport au fleuve et révèle l'existant. Tout en embrassant la totalité du territoire, cet outil est évolutif dans le cadre mis en place par la collectivité.

Une équipe de projet : atelier Ile de Nantes

Le plan guide est actualisé tous les trimestres au regard des projets par l'**Atelier Ile de Nantes** ». Cet atelier prend en charge les études de faisabilité préalables à la réalisation de divers projets. L'un des points forts est le respect de son histoire industrielle et l'utilisation du « déjà là ».

Des lieux de rencontre complémentaires : les ateliers de concertation

Le dialogue se construit avec les habitants et les associations et s'inscrit dans le cadre du dispositif de concertation de la ville de Nantes. Avant les premières décisions prises en 2002, Alexandre Chemetov a présenté pour chaque îlot la réflexion à mener et les scénarios d'aménagement. Les habitants devront donner leur avis sur ce qu'il faut conserver ou détruire.

PRISE EN COMPTE DE L'ESPRIT DES LIEUX

Le projet s'appuie sur ce qui existe rendant visibles la ville et les traces de l'histoire. L'île de Nantes reste inscrite symboliquement (force de la mémoire et du travail des associations) et physiquement dans l'histoire industrielle de Nantes.

D'anciens espaces ou bâtiments délaissés retrouvent une nouvelle vie (Parc des Chantiers, Hangar à bananes...) ou s'enrichissent d'une architecture contemporaine (Nefs de Loire, Fonderies, etc.) ; les sols pollués sont traités de manière experte et raisonnée, les revêtements existants sont maintenus en place et d'anciens matériaux (pavés, bordures de trottoirs, etc.) réutilisés. La place donnée au végétal (berges, squares, jardins, rue, etc.), la forte présence du fleuve et le non recours aux pesticides sur l'intégralité des espaces publics témoignent du souci de protection de la biodiversité de l'île.

ACTIONS

La conservation des **anciennes halles de construction navale** abritent aujourd'hui des manifestations culturelles et des jardins. Au lieu de prédéterminer leur utilisation, on a réhabilité les halles, ce qui a déclenché des idées de programmes.

Situées dans les anciens chantiers navals, **les nefs** sont des lieux emblématiques. Sur l'idée de François Delarozière (créateur des machines de spectacle de la compagnie Royal de Luxe) et de Pierre Orifice, ces nefs sont réhabilitées en espace public couvert permettant d'accueillir des projets à vocation touristique et culturelle, pérennes (Machines de l'île, l'éléphant...) et temporaires (concerts, spectacles ou exposition).

La Fabrique : est un grand bâtiment d'une surface de 4900m², dans l'esprit des hôtels industriels. C'est un équipement municipal dédié aux musiques actuelles et aux arts émergents, c'est un ensemble d'espaces destiné aux artistes et aux structures de production, de diffusion locale, nationales et internationales. Livraison à l'automne 2011.



www.nantes.fr/uploads/pics/carte_ile_de_nante...

REPÈRES CHRONOLOGIQUES

1987 : Fermeture des chantiers navals

Temps des études

1991-1994 : Etude Perrault-Grether.

1996-1999 : Agence d'urbanisme AURAN, établit un diagnostic détaillé de l'île : diagnostic, cahiers des charges pour un appel à projet, consultation sur l'île de Nantes : lauréat Chemetoff.

1997 : Inauguration du Palais de justice : équipement phare (J. Nouvel).

1999 : Démarche « Rives de Loire », AURAN, District de l'agglomération. L'île de Nantes est un élément fort de cette démarche.

1999-2002 : L'équipe Chemetoff et Berthomieu retenue : création de l'Atelier Ile de Nantes, plan guide, étude de définition du projet urbain de l'île de Nantes.

2003 : Création d'une SEM dédié au projet la SAMOA devenue société publique locale d'aménagement fin 2008.

Temps des travaux

2002-2007 : Première phase de travaux.

2007 : Réhabilitation des halles de constructions navales et biennale Estuaire 2007. Valorisation culturelle.

2008 : Livraison de la nouvelle école d'architecture.

REPÈRES OPÉRATIONNELS

L'île de Nantes en chiffres :

Superficie : 337 hectares

13 000 habitants

La Ville de Nantes : 282 853 habitants (janv 2006)

20 ans de rénovation urbaine.

550 000 m² d'habitat, soit 7500 nouveaux logements pour 15 000 nouveaux habitants.

300 000 m² d'activités et de bureaux pour 15 000 nouveaux emplois
150 000 m² d'équipements métropolitains ou de proximité 160 ha d'espaces publics créés ou réhabilités.

2 nouvelles lignes de transport en site propre.

12 km de promenade en bord de Loire.

Maitre d'ouvrage :

Pilotage technique : **SAMOA** : Laurent Théry directeur, Soizick Angomard directrice générale adjointe. Services démocratie de proximité de la Ville de Nantes. Service renouvellement urbain de Nantes métropole.

Maîtrise d'œuvre urbaine :

Atelier de l'île de Nantes pour le Bureau des paysages d'Alexandre Chemetoff, associé à l'agence Berthomieu.

Partenariat : Nantes métropole et Ville de Nantes

Type d'action : Stratégie du projet urbain qui se fabrique par ses espaces publics. **Création d'une ZAC sur un périmètre de 195 ha créée en 2004**. Le plan local d'urbanisme voté en mars 2007 permet d'organiser la diversité des constructions existantes et à venir sur l'île en autorisant les différences de hauteur entre les bâtiments d'un même lot, en adaptant les règles d'implantation de parkings dans le volume bâti.

Financement : La communauté urbaine de Nantes adopte un programme d'investissements de 120 millions euros (période 2002-2007). Fonds structurels européens. Le projet Ile de Nantes s'intègre dans plusieurs projets européens. REVIT - Friches industrielles. CONCERTO - Energie. ECCE - Culture

SOURCES

POPSU : Plate –forme d'observation des projets et stratégies Urbaines
<http://www.gip-epau.archi.fr/POPSU/valorisation/spip.php?article157>

Nantes retrouve la Loire. / Le Moniteur des BTP du 27 octobre 2009

Friches portuaires : le patrimoine naval mis en scène. / Le Moniteur des BTP du 16 octobre 2009

Projet de renouvellement urbain de l'île de Nantes

http://www.gip-epau.archi.fr/POPSU/valorisation/IMG/pdf/Nantes_projet_ile_de_Nantes.pdf

Ile de Nantes

<http://www.iledenantes.com/#/accueil>

Le plan guide

<http://www.iledenantes.com/docs/planguide.pdf>

Ville de Nantes

<http://www.nantes.fr/urbanisme-habitat/projets-urbains/les-grands-projets/grand-projet-ile-de-nantes/equipement-ile-de-nantes/machine-de-lile.html>

LE CONTEXTE

En Allemagne, dans la vallée de l'Emscher, au Nord de la Ruhr, région marquée par une industrialisation puissante et rapide dès la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, suivie, à partir du milieu du XX^{ème}, de l'effondrement de la monostructure industrielle du charbon, le Land de Rhénanie Nord-Westphalie met en place en 1989 pour dix ans une **IBA, «Exposition internationale d'architecture»**.

À l'époque, les industries et les mines ferment, les sites sont à l'abandon, le sol, l'air et l'eau sont profondément pollués, la crise marque douloureusement le territoire, avec un chômage important et la dégradation des infrastructures et des équipements...

L'**IBA**, démarche spécifiquement allemande qui s'apparente à un **laboratoire** ou une **stratégie d'innovation**, va s'interroger sur les futurs possibles du territoire. Animée par une petite équipe de professionnels mandatés par l'Etat, elle va proposer les principes d'un **développement fondé sur l'articulation entre respect de l'identité historique du lieu et modernité**, ainsi que sur une **volonté écologique** sans faille et sur une rupture dans la gouvernance du territoire.



Ilot dans la vallée de la Ruhr - Agence d'urbanisme Lyon
Photographe : S. Pissier

PRISE EN COMPTE DE L'ESPRIT
DES LIEUX

Les maîtres d'œuvre de l'IBA vont utiliser **la culture et le paysage existant comme points d'ancrage** du renouveau du territoire. Il faut commencer par **changer les représentations du site pour accueillir l'innovation**. Le document stratégique *Mémorandum IBA* pose ainsi les principes d'un renouvellement urbain régional, selon lesquels seront sélectionnés 120 projets (sur 400 proposés par les villes) :

- **un passé assumé** : préservation et valorisation des friches industrielles ;
- **le changement par l'art et la culture** : la démarche de festivalisation est systématisée ; chaque réalisation se devra d'être accompagnée d'un temps festif ;
- **la volonté écologique** : restauration des paysages et du système fluvial ;
- **la qualité des projets** ;
- **la prise en compte des populations** «travailler et habiter dans le parc».

En 2008, l'université de Dortmund tente une évaluation de l'IBA. Elle pointe la **spectaculaire valorisation du patrimoine industriel**, mais également la faible implication de la population ouvrière et immigrée originelle du territoire dans des projets culturels « élitistes » qui ont au final accompagné une certaine gentrification du territoire.

L'IBA a magnifié le paysage, valorisé la mémoire industrielle, attiré des plasticiens, des paysagistes et des architectes de renom. Elle a ainsi donné une nouvelle image à la région et aidé sa population à prendre conscience de sa valeur. Acceptant le principe d'un impact économique différé, et considérant que l'auto-estime des habitants était la condition d'une nouvelle attractivité, elle a enclenché une dynamique qui prépare le territoire à de nouvelles vocations.

ACTIONS

Mise en réseau de 32 sites clés par la route **Industriekultur** : une **route thématique** qui propose un aperçu complet de l'histoire industrielle de la Ruhr. En juin 2010, un méga pique-nique est organisé tout le long de l'autoroute, à l'occasion de *Ruhr 2010*.

Revalorisation du paysage industriel par le **Land Art** (mobilisation sur concours de paysagistes et d'artistes).

Parc de la Mémoire, réalisé par Dani Caravan dans l'ensemble portuaire de Duisburg.

Réhabilitation de 13 gares de la région.

Réhabilitation de la cité d'habitat Schüngelberg, avec élaboration de conventions de qualité concernant la coopération des habitants, label qualité des lotissements. En 2001, **classement au Patrimoine mondial de l'Unesco** de *Zollverein*, réputé le «plus beau site minier du monde», patinoire, piscine, musée de la Ruhr, forêt dépolluante..., sont réinvestis par **de grands noms de l'architecture** (Koolhaas, Foster...) et par **de grandes manifestations culturelles**. Le site attire de nombreux visiteurs (jusqu'à 500 000 pour **la Nuit de la culture industrielle**).

Restauration écologique et aménagement exemplaire des rives de la rivière Emscher. Lors de *Ruhr 2010*, «l'Emscherkunst», une exposition s'inspirant de la biennale *Estuaire* à Nantes, sèmera des œuvres d'art sur l'île Emscher.

Mais aussi : l'Académie de formation Mont Cenis, l'ouverture au public du parc chimique de Marl, la programmation culturelle du Gazomètre d'Oberhausen, le nouveau quartier économique de Duisburg, le festival culturel *Innenhafen, RuhrTriennale...*

REPÈRES CHRONOLOGIQUES

Entre 1905 et 1955, la population de la Ruhr passe de 2,9 à 6,2 millions d'habitants.

Des 140 mines de 1957, seules 7 resteront en activité en 2000.

1989-1999 : L'IBA Emscher Park. Pendant ces dix années, le schéma de gouvernance traditionnel est bouleversé.

Après l'IBA :

1999 : La structure « Die Regionalen » prend le relais de l'IBA pour le financement des projets.

En 2001, le site Zollverein est classé par l'Unesco.

En 2005, le chômage s'élève toujours à plus de 16% dans la région, soit deux à trois points de plus que la moyenne nationale...

En 2007 : Konzept Ruhr, nouvelle stratégie héritière des leçons de l'IBA : concernant trente cinq villes sur une région de 4,8 millions d'habitants, elle se traduit par la volonté de réaliser 274 projets (qui se feront à hauteur de 1,6 milliards d'euros sur fonds publics pour 4,4 milliards d'euros d'investissements privés).

2008 : évaluation par l'Université de Dortmund « IBA revisited ».

Ruhr 2010 : La Ville d'Essen et une cinquantaine de communes réunies sous le pavillon « Métropole Ruhr » seront Capitale européenne de la culture sous le slogan « le changement grâce à la culture ».

En 2010, toujours à Essen, ouvrent deux musées emblématiques : le Musée de la Ruhr, qui se veut « l'épicentre de la conscience et de la fierté de la région » ; le Musée Folkwang, « le plus beau musée du monde ».

REPÈRES OPÉRATIONNELS

Localisation : La vallée de l'Emscher qui constitue une partie seulement du bassin de la Ruhrgebiet.

Périmètre : bassin de 800 km, 17 villes, 2,5 millions d'habitants.

Dates : 1989-1999
Constitution d'une équipe d'experts pour monter une exposition internationale d'architecture.

Maitre d'ouvrage : une structure d'ingénierie avec un chargé de mission par commune. La maîtrise d'ouvrage du projet reste du ressort de la commune concernée.

Partenariat : Le Land s'appuie sur une SEM d'aménagement.

Financement : 6,5 milliards de DM d'investissement par an.
Fonds foncier régional 50 %
subventions européennes, 10 % du Land, 40 % par la vente de terrains viabilisés.

Concepteurs
Directeur : Karl Ganser, géographe
Architecte-paysagiste : Peter Latz.

Type d'action : 120 projets pilotés et 2 grands projets d'aménagement (un grand parc paysagé de 320 km² et une réhabilitation de rivière de 350 km).

SOURCES

L'IBA Emscher Park. Un antimodèle, Cahier Projet urbain n° 21, Ministère de l'Equipement, des Transports et du Logement, septembre 2000.

Les carnets pratiques : comment encourager l'intensification urbaine ? IAU, août 2009, 71 p.

Exposition internationale d'architecture et d'urbanisme Emscher-Park. Laboratoire pour le futur des anciennes régions industrielles. Mémoire sur le contenu et l'organisation. IAU, 2010
www.iau-idf.fr/fileadmin/Etudes/etude_653/memorandum_iba.pdf

Ruhrnal de bord : voyage d'étude Emscher Park 11 mars 2009
http://www.urbalyon.org/sip6Internet/AfficheDocument.aspx?nomFichier=plaketRurh_seb_imp2bis.pdf&numFiche=4031

L'iba Emscher Park : une démarche innovante de réhabilitation industrielle et urbaine : synthèse. Agence de Lyon, 2008, 19 p.
<http://www.urbalyon.org/sip6Internet/AfficheDocument.aspx?nomFichier=IBAEmscherParksynthese.pdf&numFiche=4629>

www.ruhr2010.de
www.zollverein.de
www.museum-folkwang.de
www.emscherkunst.de
www.extraschicht.de
www.route-industriekultur.de



Gazomètre Oberhausen <http://commons.wikimedia.org>

LE CONTEXTE

Un projet dans le projet

La ville de Tourcoing s'inscrit en 2004 dans un projet d'aménagement et de renouvellement urbain sur le site de l'Union dont le plan directeur est réalisé par l'équipe d'architectes Reichen et Robert.

L'îlot Stephenson implanté à l'extrémité nord du secteur central est composé de 54 maisons qui devaient être démolies dans le cadre de la ZAC issue du projet d'aménagement.

PRISE EN COMPTE DE L'ESPRIT
DES LIEUX

L'association « Rase pas mon quartier » créée sur le site à l'initiative des habitants en 2001 demande la préservation de ce patrimoine architectural.

Cette mobilisation incite l'aménageur SEM « Ville renouvelée » à mettre en place une démarche innovante de «co-production de logements» en mandatant, dans le cadre de la ZAC, l'association d'architectes « Notre Atelier Commun », dirigée par Patrick Bouchain.

L'agence d'architecture Reichen et Robert joue le jeu en laissant carte blanche à ce projet expérimental.

ACTIONS

Mise à disposition d'un architecte auprès des habitants.

Patrick Bouchain assure ainsi la réhabilitation originale de 30 maisons destinées à être vendues, les 24 étant toujours occupées soit par les propriétaires ou les locataires. Dans un processus associant les acquéreurs, l'architecte intervient au cas par cas en fonction des besoins. L'architecte organise des conversations mensuelles publiques pour réfléchir à ce que sera le quartier et son fonctionnement.

Des projets communs sont discutés : jardins partagés, expositions, moments festifs... Ces rendez-vous ont lieu dans un ancien Atelier Electrique, qui donnera son nom aux rencontres et sont organisées autour des thématiques en lien avec la réhabilitation. Les acquéreurs peuvent soumettre leurs idées, les tester sur une maquette, reproduction fidèle de l'îlot Stephenson. Toutes les pièces de la maquette, en bois et en mousse sont mobiles.

L'Atelier électrique est ouvert une fois par semaine pendant les deux ans et demi de travaux.

Un exemple de concertation réussi, méthode déjà expérimentée lors de la rénovation de la Condition Publique à Roubaix ou encore de la friche de la Belle de Mai à Marseille.



REPÈRES CHRONOLOGIQUES

Fin du XIXe siècle : Usines de l'Union textile

1970 : Fermeture des usines

2001 : Création de l'association de riverains sur l'îlot Stephenson « Rase pas mon quartier »

2004 : Marché de définition portant sur un schéma de d'aménagement du site et désignation par la communauté urbaine de Lille de l'équipe d'architectes Reichen et Robert. Promotion du site en écoquartier.

2007 : Concession de la ZAC de l'Union au groupement composé de la SEM Ville renouvelée et la SAEM Euralille. Budget : 174 millions d'euros

2007 : Patrick Bouchain, architecte

2008 : Nouvelle consultation d'urbanisme désigne Reichen et Robert comme urbaniste en chef avec mission l'actualisation du plan masse.

REPÈRES OPÉRATIONNELS**Îlot Stephenson en chiffres :**

24 ha , emprise : 8 656 m²
30 maisons inoccupées, construction de 3 immeubles collectifs
400 000 m² de logements ; bureaux, commerces et autres équipements.

Maitre d'ouvrage :

Sem Ville renouvelée

Maîtrise d'œuvre urbaine :

Notre Atelier Commun, dirigée par Patrick Bouchain,

Financement :

Coût estimé de l'opération : 8 M€ HT.

Type d'action :

Inscrit dans le programme de la ZAC de l'Union

SOURCES

Les châteaux de l'industrie s'ouvrent à la ville. / le Moniteur des BTP du 25 septembre 2009

Le projet d'aménagement de l'Union <http://www.lunion.org/le-projet/les-secteurs-de-l-union/stephenson.html>

Les conversations publiques : <http://www.lunion.org/eco-quartier/realisations/conversations-publiques.html>

Tourcoing : un atelier pour l'îlot Stephenson. / Archiscopie, mai 2009

LE CONTEXTE

À l'occasion du tricentenaire de la naissance de George Antoine Simonet (1710-1778), qui a introduit la fabrication de la mousseline à Tarare (Rhône), la ville organise pour l'édition 2010 de **la Fête des Mousselines** (dix jours en juin) plusieurs **actions culturelles** pour remettre en mémoire l'histoire ouvrière en lien avec l'industrie textile.

Organisée tous les 5 ans depuis 1955, la Fête des Mousselines est l'occasion de décorer toute la ville de tissus aux couleurs chatoyantes. Des dômes et des chapiteaux fleurissent partout dans **l'espace public** (200 000 mètres de tissu tendu pour environ 90 dômes). Lors du défilé, la mousseline décore de nombreux chars présentés par les associations tarariennes. Une reine est également élue dans les mois qui précèdent la fête.

Cette année, l'évènement prend une autre ampleur, avec **la volonté d'inscrire dans l'espace urbain les mémoires de ceux qui ont travaillé** pendant des décennies dans cette industrie et qui ont ainsi contribué à la prospérité de la ville.

PRISE EN COMPTE DE L'ESPRIT
DES LIEUX

Présentée comme la rampe de lancement d'un projet amené à être approfondi, la Fête des Mousselines 2010 repose sur un partenariat engagé entre la Ville, la Société d'histoire des Monts de Tarare, les Archives municipales, les écoles et des associations telles que la radio associative Val de Reins. Un important travail collectif est ainsi lancé, avec la volonté de mettre à l'honneur tous les métiers qui ont contribué, du XVIIIe siècle à nos jours, à faire la renommée de la ville. Et ce dans un double objectif : à la fois social – **renforcer les liens et la convivialité entre les générations et les différents groupes de population** – et économique – amorcer une dynamique **de développement touristique et culturel** dans une ville dont l'économie a été durement affectée par la crise de l'industrie textile.

L'espace urbain est utilisé comme support d'un parcours culturel (festif, pédagogique) permettant de **découvrir ou redécouvrir des lieux ou des bâtiments** ayant un rapport avec l'histoire textile. Une place importante est donnée **aux spectacles vivants** : concert, danse (intervenants européens), expositions, installations artistiques se succèdent sur l'ensemble d'un trajet conçu comme une vraie «passation de mémoire». Les **artistes** sollicités sont invités à s'intéresser au monde ouvrier, le but étant de placer l'humain au cœur de cette démarche artistique et de **valoriser ainsi l'histoire et les savoir-faire** de ceux qui ont travaillé dans les usines et les ateliers.

ACTIONS

Un appel a été lancé par la Société d'histoire aux personnes ayant travaillé dans le textile et possédant des **écrits ou souvenirs** : celles-ci ont été sollicitées pour raconter la vie dans les ateliers.

Un **travail sur le vocabulaire propre au milieu ouvrier** a également été réalisé. Cette collecte d'informations visait à retracer la vie des ouvriers, qui a ensuite été **mise en scène** de diverses façons dans la ville... Brodeuse, tisseur, gareur, ourdisseur, bobineuse... : ces métiers du textile pour certains n'existent plus, mais leur mémoire est racontée, vivante, par des gens qui les ont exercés, notamment lors d'un **journal radiophonique** consacré au parcours «Mémoire textile», organisé à la terrasse d'un café.

Un musicien intervenant dans les écoles a **enregistré le «chant» des métiers à tisser et le bruit des machines** pour en faire une sorte de partition musicale. Les scolaires ont également participé à travers un concours de poésie, de chansons... Les Archives municipales ont collaboré pour reconstituer cette mémoire ouvrière, un contrat a été passé avec un photographe pour réaliser 35 portraits d'ouvriers rendant hommage à leur vie à l'atelier.

Des conteurs de l'association Romarine et de Couleurs café, invités de la médiathèque, sont venus lire à voix haute des témoignages sur la vie ouvrière, sur les terrasses de café ou dans les jardins de la ville. Diverses actions ont également été conduites par la Société d'histoire des Monts de Tarare pour rappeler l'histoire du chef d'entreprise G. A. Simonet : conférence par un intervenant spécialisé, réédition de la notice biographique de 1846, recherches généalogiques sur l'industriel.



La place Simonet avec, de dos, la statue de G.A. Simonet, 200
http://www.ville-tarare.fr/sites/tarare/IMG/jpg/FeteMousselines_21_.jpg&imgrefurl

REPÈRES CHRONOLOGIQUES

Durant la seconde moitié du **XVIII^e siècle**, la ville **de Tarare** prend son envol grâce à la fabrication de la mousseline. C'est à l'initiative de George-Antoine Simonet, originaire de la ville, que la mousseline va se populariser en France. Par la suite, Tarare se tournera également vers l'industrie teinturière.

Le XIX^e est l'époque des fibres naturelles dans l'industrie textile (lins, cotons).

Dans **les années 1930**, se développe la production d'articles à base de rayonne et de tous les composés en viscose qui en découlent.

À partir **des années 1950**, un véritable renouveau s'opère avec le voile tergal, fabriqué à partir de polyester. Tarare devient la « capitale mondiale » du rideau, assurant près de 80 % de la production nationale.

Avec **les années 1970**, l'industrie textile entre dans une période difficile. La ville engage une diversification économique, principalement basée sur le négoce textile, l'agroalimentaire et la mécanique. Les difficultés majeures se manifestent, dans le cadre du mouvement général de désindustrialisation, par l'insuffisance de formation d'une population ouvrière longtemps peu payée, et le manque d'infrastructures routières.

Aujourd'hui, il ne reste plus qu'une seule usine de tissage à Tarare. La vocation industrielle de la ville est surtout incarnée par l'usine Gerflor, qui est désormais la plus grosse entreprise de la ville, avec 700 salariés.

REPÈRES OPÉRATIONNELS

Tarare en chiffres:
10 869 habitants en 2009.

Maître d'ouvrage : Ville de Tarare

Partenariat : Archives municipales, Société d'histoire des Monts de Tarare, la médiathèque, les écoles, diverses associations...

Type d'action :
Animation culturelle multiforme, qui laisse une place importante aux spectacles vivants.

Financement :
En 2010, budget prévisionnel de 7 640 euros.

SOURCES

Tarare
[http://fr.wikipedia.org/wiki/Tarare_\(Rh%C3%B4ne\)#cite_note-9](http://fr.wikipedia.org/wiki/Tarare_(Rh%C3%B4ne)#cite_note-9)

Un parcours dans la ville sur la mémoire ouvrière textile. / Sophie Raguin / Le Progrès du 8 février 2010.

Parcours mémoire textile ou la parole donnée aux ouvriers / Emilie Charrel / Le Progrès du 2 avril 2010.

Site web ville de Tarare
<http://www.ville-tarare.fr/spip.php?article308>



<http://www.ville-tarare.fr/Presentation.184.html>

LE CONTEXTE

Le quartier d'habitat social des Etats-Unis a été réalisé dans les années 30 par Tony Garnier, architecte emblématique de l'histoire urbaine de Lyon.

Modèle d'habitat collectif à sa création, cet ensemble de 1568 logements était tombé en décrépitude à la fin des années 1980, lorsque sa réhabilitation fut décidée par l'Office Public Communautaire d'HLM de Lyon dans le cadre d'une procédure DSQ, suite à une forte mobilisation du Comité des locataires. Pour « faire voir autrement » cette cité dévalorisée, le Comité imagine, avec l'appui des artistes de la Cité de la Création, le concept de **Musée urbain**, qui sera finalement soutenu par l'OPCHLM. Les murs pignons de l'ensemble d'habitation vont devenir le support de fresques murales illustrant les travaux de Tony Garnier et aboutir à la valorisation et à une reconnaissance internationale du quartier.

PRISE EN COMPTE DE L'ESPRIT DES LIEUX

À travers son architecture réhabilitée et au fil des fresques gigantesques devenues objet de visites touristiques et pédagogiques, **le quartier raconte aujourd'hui l'histoire de la « Cité idéale » voulue par Tony Garnier** : de la construction de l'ensemble d'habitation dans les années 30, en passant par la rénovation des années 80, pour arriver à la reconnaissance de ce site comme **patrimoine du XX^e siècle**, dans le cadre du réseau des « Utopies réalisées » en région lyonnaise.

L'ancien quartier des Etats-Unis, rebaptisé « Cité Tony Garnier », participe ainsi au rayonnement de la métropole et à l'histoire de l'urbanisme, grâce à la mise en dialogue de ce site avec les autres réalisations de l'architecte dans l'agglomération et à la déclinaison artistique internationale du concept de Cité idéale.

Les habitants ont joué un rôle essentiel dans cette dynamique, depuis le comité de quartier des origines jusqu'à l'association qui prend en charge la gestion du musée. Ils militent, revendiquent, participent... et de tentatives festives en recherche de financement, continuent à nourrir le projet.

ACTIONS

Le Musée urbain, et ses fresques à ciel ouvert : Une première vague de fresques reprend croquis et projets de Tony Garnier. Puis, après l'obtention du **label de la Décennie Mondiale du Développement culturel par l'Unesco** en 1991, un concours international va ouvrir les pignons encore libres à des artistes internationaux, en vue de donner une coloration plus contemporaine au projet.

Depuis son origine, le Musée urbain décline **différents types de visites** : d'abord accompagnées par des bénévoles, habitants du quartier, puis par des guides officiels, avec radio guidage, en vélo, en nocturne ; des visites qui sortent du quartier et vont voir, ailleurs dans Lyon, les autres réalisations de Tony Garnier ; des visites virtuelles...

En 1998 le quartier sort de la procédure DSQ. **Un partenariat avec le Musée Gadagne d'histoire de Lyon** est alors initié. Un **appartement musée**, mis à disposition par l'OPCHLM et meublé grâce aux dons des habitants, est géré par l'association « Perspective Tony Garnier ». Suite à une donation (1999), c'est dans un accueil rénové et agrandi de 300 m² qu'une **exposition** présente sur place un **fonds Tony Garnier**, en 2005. En 2005 également, l'idée d'un centre européen de ressources sur le logement social d'avant guerre est évoquée... En 2006, la cité se voit attribuer **le label Patrimoine du XX^e siècle** par le Ministère de la Culture. Et en 2007 elle intègre les « Utopies réalisées » : cette démarche initiée par la **Région Urbaine de Lyon** dans le but de faire découvrir autrement l'architecture du XX^e siècle en région lyonnaise met en réseau **5 sites emblématiques**, et fait émerger l'idée d'une **offre touristique métropolitaine**.

En 2007 une convention de partenariat est signée avec l'association québécoise « Les murmures de la ville ». Puis, en 2008, **des fresques sont réalisées en parallèle à Lyon et au Québec**. Dans un esprit similaire, une fresque est également réalisée à **Shanghai**, en écho à la dernière du musée sur la Cité idéale chinoise.



Cité Tony Garnier - Agence d'urbanisme Lyon - Photographie : F. Guy

REPÈRES CHRONOLOGIQUES

1917 : Edouard Herriot sollicite Tony Garnier pour réaliser cette cité d'avant garde du logement social.

1934 : inauguration (sous la pression des politiques, le projet a subi une densification en hauteur).

Années 50-70 : progressive dégradation du quartier, qui va souffrir d'une mauvaise réputation dans l'agglomération lyonnaise.

1988 : début de la réhabilitation et, sous l'impulsion des habitants, préfiguration du Musée urbain.

1989 : la première fresque est réalisée.

1991 : obtention du label de la décennie mondiale du développement culturel, attribué par l'Unesco.

Août 1993 : la cité est rebaptisée « cité Tony-Garnier ».

Septembre 1994 : premier (et unique) festival international de rues des arts graphiques, « Regard d'un jour sur la Cité Tony-Garnier ».

1994 : la Caisse d'Épargne et Zolpan peinture, mécènes du Musée urbain, reçoivent les Oscars du Mécénat d'entreprise.

1996 : l'Office de Tourisme de Lyon fait figurer le Musée urbain sur sa plaquette.

1997 : 17 000 personnes suivent les visites du quartier.

1998 : le quartier sort de la procédure DSQ ; inauguration du Musée urbain ; la Cité de la Création remet symboliquement aux habitants les clés du musée à ciel ouvert – dont le financement sera finalement pris en charge par la direction culturelle de la Ville de Lyon.

1999 : le musée urbain hérite du fonds de Pierre Jaume, disciple de Tony Garnier.

2005 : nouvel accueil sur 300 m².

REPÈRES OPÉRATIONNELS

Le quartier des Etats-Unis est un ensemble de 1568 logements composé à 90 % de logements sociaux, dont 85 % appartiennent aujourd'hui à l'Opac du Grand Lyon.

A l'origine le Musée urbain occupe 24 murs pignons de 20 m de haut, soit 5500 m² de fresques : 16 reprennent des projets de Tony Garnier, 6 ont été composées par des artistes internationaux sur le thème de la cité idéale, 2 ont une vocation signalétique.

Dans les années 2000, trois nouvelles fresques viennent compléter l'ensemble initial (« Tony Garnier intime », « La tour de Babel », « La cité idéale chinoise »).

L'ensemble propose aux visiteurs un parcours en plein air de 2 km.

Pilotage :

Cité de la Création
Association " Perspective Tony Garnier "

Financement :

Subventions publiques, d'abord dans le cadre de la politique de la ville, puis dans le cadre des affaires culturelles de la ville de Lyon.

Mécénat d'entreprise avec : Peinture Zolpan, Caisse d'épargne, GDF-EDF...

SOURCES

Musée urbain Tony Garnier, projet de la décennie mondiale du développement culturel / Unesco, 1991

Valorisation et dévalorisation dans la ville : le musée urbain Tony Garnier ou la ré-invention d'une cité HLM / Esthétique et Cités, C. Foret, 1993.

Utopies réalisées : 5 sites en région urbaine de Lyon. / Gilles Ragot, 2009

Présentation, historique, contact et visite virtuelle :

www.museeurbaintonygarnier.com



Quartier des Etats-Unis - Agence d'urbanisme Lyon Photographe : F. Guy

LE CONTEXTE

A Fives, quartier populaire à l'est de Lille, les anciennes halles de l'usine de construction métallique FCB (Fives caill Babcock) cessent leurs activités en 1999, laissant une friche de 17 hectares.

Fives, véritable « quartier-usine » de Lille, a filé, tissé, forgé, fondu, assemblé, usiné. Et le quartier a gardé de cette histoire socialement riche une identité forte, très imprégnée de culture ouvrière.

En 2000, la communauté urbaine de Lille Métropole décide d'y mener l'un des six grands projets urbains de l'agglomération, avec l'objectif de faire de Fives un quartier urbain innovant.

PRISE EN COMPTE DE L'ESPRIT
DES LIEUX

En 2006, l'étude de définition est lancée auprès de trois équipes. Le cahier des charges prévoit la réalisation d'un quartier d'habitat mixte (60 000m² de logements, 20 000m² d'activités, 9 000 m² de commerces), comprenant des équipements phares dans un maillage qui aérera ce tissu dense. Avec une question préalable sur la conservation du patrimoine industriel : l'idée est de s'interroger en amont de l'opération sur les traces du passé à conserver.

L'équipe de l'AUC (Ab Urbe Condita), porte un nom latin qui signifie "depuis la création de la ville", promettant déjà de l'intérêt pour l'existant, est lauréate de la consultation, et défend la conservation quasi intégrale du patrimoine industriel présent sur le site. Les halles conservées, le projet urbain s'appuiera sur **une trame d'espaces publics insérés dans le tissu industriel** et une programmation qui exploite la capacité des halles.

« L'enjeu de mémoire réside dans la capacité des halles à **accueillir des programmes innovants**, prenant en compte l'échelle du site, la monumentalité et l'étrangeté de l'usine. C'est une matière vivante qui doit être réanimée », précise Djamel Klouche, architecte urbaniste de l'AUC.

Les traces au sol (pavés, voies ferrées) seront conservées. **L'eau de pluie est le fil directeur de cette reconquête.** Récupérée, elle sera acheminée dans des bâches de stockage et alimentera **des jardins d'eau** disséminés dans le **parc paysager** de 5 hectares qui se glisse sous **les halles transformées en passages piétons couverts.**

ACTIONS

Deux équipements sont programmés : la **Bourse du travail** dans les anciens bureaux de l'usine et un **lycée hôtelier international**. A l'étude, une piscine dans la halle sud et des installations éphémères dans les trois halles historiques, en attendant une configuration définitive. **Le réseau viaire proposé** s'infiltre entre les halles et **s'appuie sur les anciens tracés.**

Les autres halles en périphérie seront **reconverties en parking** silos pour éviter d'enterrer le stationnement et simplifier la question de la dépollution des sols.

Le bureau d'études PRO-Développement est associé à la réflexion pour mettre en place progressivement des programmes très variés, inventifs, des espaces utiles mutualisés et économiques.

L'ancienne usine de Fives Caill Babcock a laissé 17 hectares de friches industrielles.
Photo Hubert Van Maele
http://www.lille.maville.com/actu/actudet_-Fives-Caill-Babcock-les-habitants-favorables-au-futur-quartier-meme-si-des-questions-restent-en-suspens_loc-1398219_actu.htm



REPÈRES CHRONOLOGIQUES

Au XIX^e siècle : L'industrialisation fait de ce quartier « l'usine » de Lille, une vocation qui a perduré pendant près de deux siècles.

En 1980 : La société est renommée Fives-Lille, puis Groupe Fives en 1983. Fives-Lille, Fives Cail, Fives-Cail-Babcock : plusieurs noms pour parler d'une même entreprise, qui a marqué l'histoire industrielle de la région autant que la vie des habitants du quartier.

Les réalisations de cette usine se retrouvent dans le monde entier (pont Alexandre III et ascenseur de la tour Eiffel à Paris, sucreries au Brésil, locomotives en Afrique, machines à vapeur en Guyane, à La Réunion, en Guadeloupe, tunnelier trans-Manche etc.).

Juillet 2005 : Concertation avec les habitants de Fives et de Hellemmes sur la friche industrielle laissée par Fives-Cail-Babcock.

2006 : Etude de définition lancée par Lille Métropole auprès de 3 équipes : Projets Urbains Devillers Associés, Intégral Lippsky +Rollet architectes, l'AUC. (Ab Urbe Condita).

Mai 2008 : Lille Métropole a acheté l'ensemble des terrains, les études de pollutions demandées par la Drire ne révèlent rien de dangereux.

Juin 2009 : Séminaire « Ville 3000 » organisé par Lille Métropole sur le devenir de trois friches industrielles de Lille.

Juin 2010 : Concertation préalable à la création de la ZAC sur l'ancien site industriel.

Juillet 2010 : Pétition pour la sauvegarde de la cheminée du site, à l'initiative des gens de Hellemmes.

REPÈRES OPÉRATIONNELS

Superficie :

21,14 hectares

Maitre d'ouvrage :

LMCU (Lille Métropole Communauté Urbaine) et la Ville de Lille

Maîtrise d'œuvre urbaine :

L'AUC architectes urbanistes, Pascal Cribier paysagiste, Hydratec et Setec TPI, BET

Programmation urbaine :

L'AUC + Pro-Développement et Franck Boutté

Programme:

60 000m² de logements dont 900 logements en accession à la propriété ou en location

20 000m² d'activités

9 000 m² de commerces

20 000 m² d'équipements

Type d'actions :

Marché de définition visant à reconverter le site désaffecté de l'usine Fives-Cail-Babcock. Programmation d'équipements publics, d'activités, de logements et commerces. Réhabilitation de bâtiments, création d'espaces publics et d'un parc de 4 ha.

Création de ZAC en 2010.

Réalisation de 2012 à 2030.

Financement :

100 millions d'euros HT (équipements publics)

SOURCES

Des équipements urbains glissés sous des halles / Cyrille VERAN/ Le Moniteur des travaux publics et du bâtiment du 30 avril 2010.

Fives-Cail, friche « sublime » à sublimer

<http://www.libelille.fr/saberan/2008/05/renovation--ces.html>

LE CONTEXTE

À New York, dans le quartier de Manhattan, la **High Line**, ancienne voie ferrée en viaduc, est progressivement reconverte en promenade piétonne sur 2,3 km de long.

La **High Line**, haute de 9 mètres, fut construite dans les années 1930, à l'origine pour acheminer les bestiaux à l'écart de la circulation automobile. Elle connectait directement des usines et des entrepôts, ce qui permettait aux trains de rouler à l'intérieur même des bâtiments. Par la suite, elle servit également à la livraison en ville de lait, viande, fruits, matières premières et produits manufacturés, qui pouvaient être transportés et déchargés sans déranger la circulation dans les rues.

Cette voie ferrée a arrêté son exploitation en 1980. **En 1999, le maire de New York fait voter sa démolition.** Mais la même année, **deux artistes new-yorkais fondent une association pour protéger cette voie d'acier et de béton armé, mémoire du passé industriel de la presqu'île.** Ils lancent l'idée de transformer la ligne haute en un parc surélevé ou promenade verte. L'association Les amis de la High Line défend l'idée de la reconversion de la friche ferroviaire en promenade et parvient à se faire entendre du nouveau maire, Michael Bloomberg, élu en janvier 2002. Depuis, l'association s'est dotée d'une **stratégie de communication** subtile et efficace, agissant notamment pour **sensibiliser le public et les instances politiques.** Elle a organisé des expositions et encouragé la publication d'ouvrages **montrant les qualités paysagères du lieu.** Elle a participé à la définition programmatique **pour un nouvel usage**, en suscitant un **concours** ouvert aux architectes et paysagistes, elle a ouvert un site internet.

PRISE EN COMPTE DE L'ESPRIT
DES LIEUX

En 2003, une **consultation internationale sur le devenir du viaduc ferré** est lancée par la ville. 720 équipes issues de 36 pays répondront. Le projet lauréat est désigné en 2004 : il s'agit d'une équipe composée d'un paysagiste, d'architectes, designer : James Corner Field Operations, Diller Scofidio, Renfro et Pier Oudolf, associés à un spécialiste de la préservation historique.

Le projet retenu prévoit notamment **l'utilisation d'éléments de paysage existants** avant la transformation du site : la végétation sauvage, révélatrice de l'abandon de l'infrastructure, doit être mise à contribution pour fonder une partie de la «palette» mise en œuvre sur la High Line. Sur le plateau ferroviaire, l'intervention mêle subtilement réutilisation des éléments ferroviaires et composition inspirée par le paysage existant. Ainsi les garde-corps et certains des rails de la High Line, arrimés au sol de béton, sont conservés. **Un écho au passé industriel du site, mais aussi une façon d'inscrire dans l'aménagement les évolutions possibles** de la High Line : tous les rails démontés sont numérotés et entreposés, au cas où la voie ferrée devrait un jour être remise en service.

ACTIONS

Après trois ans de travaux, la 1^{ère} phase d'aménagement s'est achevée en 2009 : une **prairie sauvage suspendue au milieu des immeubles d'habitations et accessible depuis la rue** prend corps sur l'ancien plateau ferroviaire. Le parc accueille les visiteurs avec plantations naturalisées inspirées par le paysage auto-ensemencé qui a grandi sur les pistes désaffectées. **Des rails conservés sont intégrés dans cette trame.** Le sol est traité en modules de béton qui se dilate entre les garde-corps, créant des ambiances plus ou moins minérales. Il invite aussi par son emprise au cheminement ou à la pause. Les transats en bois exotique (ipé) posés sur les anciens rails et l'éclairage rasant donnent une ambiance minérale qui incite à profiter **des vues nouvelles sur l'Hudson.**

La High Line démontre ainsi **la possibilité de conserver la mémoire d'un lieu tout en opérant un renouvellement radical.** Cette transformation a entraîné un processus de modification profonde des quartiers traversés. Bien que la hauteur des immeubles qui longent la High Line soit maîtrisée, on voit surgir des tours résidentielles et d'imposants édifices de bureaux sur les parcelles adjacentes. Le Whitney Muséum à l'extrémité sud de la High Line, espère même réaliser un nouvel édifice (qui serait conçu par Renzo Piano) intégrant espaces d'exposition et auditorium et propose pour l'été 2010 une série d'interventions artistiques prenant la ville pour toile de fond.



Pistes reconstruites de la 20e Rue - [http://en.wikipedia.org/wiki/High_Line_\(New_York_City\)](http://en.wikipedia.org/wiki/High_Line_(New_York_City))

REPÈRES CHRONOLOGIQUES

En 1847 : La Ville de New York autorise le chemin de fer au niveau des rues de West Side à Manhattan.

1930 : Construction de la High Line.

Années 1960 : Le transport de marchandises chute et la section sud de la ligne est démolie.

1980 : Fin de l'exploitation.

1999 : Rudolph Giuliani, maire de la ville, vote sa démolition. Création de l'Association des Amis de la High line par deux artistes.

2003 : Michael Bloomberg, nouveau maire, lance une consultation internationale sur le devenir du viaduc.

2004 : Désignation du lauréat.

2009 : La section 1 (Gansevoort street à 20th street) ouvre au public le 8 juin 2009. Cette section comprend cinq escaliers et ascenseurs.

2011 : Livraison prévue de la deuxième phase en travaux (section 2 : 20th street à 30th street)

REPÈRES OPÉRATIONNELS

Longueur du tracé :

À l'ouest de Manhattan, 2,3 km, entre la rue Gansevoort et la 20^e rue.

La voie traverse le quartier de Chelsea et l'ancien quartier de la viande, Meatpacking district.

Maître d'ouvrage :

Ville de New-York

Maîtrise d'œuvre urbaine :

James Corner Field Operations (mandataire), Diller Scofidio + Renfro (architecte et urbaniste), Pier Oudolf, (design et plantations), Buro Happold (structure et ingénierie), Robert Silman Associates (préservation historique).

Partenariat :

Montage associant la Ville de New-York, le gouvernement fédéral et des investisseurs privés.

Type d'action :

Reconversion du patrimoine industriel et aménagement d'espace public.

Financement :

171 millions de dollars pour l'ensemble du tracé.

L'Association des amis de la High Line collecte des fonds sous forme de donation et est aujourd'hui capable de fournir 70 % de l'argent nécessaire à l'entretien du parc, sous la responsabilité de la ville de New York.

SOURCES

Un viaduc ferré transformé en promenade à Manhattan / Yannick Nodin/ Le Moniteur des travaux publics et du bâtiment du 21 août 2009.

High Line (New York city)

<http://www.thehighline.org>

Le site Web officiel de la ligne haute et **les Amis de la High Line**

[http://en.wikipedia.org/wiki/High_Line_\(New_York_City\)](http://en.wikipedia.org/wiki/High_Line_(New_York_City))

Manhattan pastorale / Ecologik, n° 11, octobre 2009, pp. 86-95

New York, la ligne historique de métro aérien devient un parc / Paul Owen/ site web : Guardian.co.uk

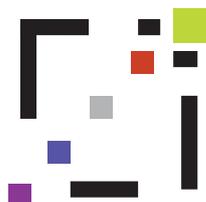
High line, New York / Archiscopie, n° 96, été 2010, pp. 18-21

Portrait de ville New York / IFA, juin 2010, 79 p.



http://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/d/d0/High_Line_20th_Street_looking_uptown_photomontage.jpg

Agence d'urbanisme
pour le développement
de l'agglomération lyonnaise



18 rue du lac - BP 3129 - 69402 Lyon Cedex 03
Tél. 04 78 63 43 70 - Télécopie 04 78 63 40 83

www.urbalyon.org

Communauté urbaine de Lyon, Sepal, Etat, Conseil Général, Conseil Régional, Ville de Lyon, Ville de Villeurbanne, Ville de Givors, Ville de Vaulx-en-Velin, Ville de Bourgoin-Jallieu, Communauté de communes Pays de l'Arbresle, Communauté de communes Vallons du Lyonnais, Communauté de communes Vallée du Garon, Communauté de communes Pays Mornantais, Syndicat Mixte Beaujolais, Syndicat Mixte Ouest Lyonnais, Syndicat Mixte Rives du Rhône, CCI de Lyon, Chambre de Métiers, Chambre de l'Agriculture, Sytral, Epora, Ademe, VNF, Caisse des Dépôts et Consignations, Symalim, Opac du Rhône

Directeur de la publication : **Olivier Frérot**

Référent : **Corinne Benant** 04 78 63 43 89 c.benant@urbalyon.org

Infographie : Agence d'urbanisme